

\* \*

## SUR LE DÉTOURNEMENT DES COLÈRES SOCIALES

*Supposez que, débarquant aujourd'hui à l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle en provenance de Sirius, Micromégas tombe sur le fameux Manifeste contre le nouvel antisémitisme. Quelle impression aurait-il de notre société ? Assurément celle d'un champ de bataille où se livre un combat titanesque et tragique.*

*D'un côté la société qui, malgré un coupable « silence médiatique », fait corps, dans son épaisseur populaire, autour des Juifs soumis à un « antisémitisme meurtrier » et à un « nettoyage ethnique à bas bruit », et sans lesquels « la France ne serait pas la France ». De l'autre côté, un secteur de la société animé par « l'antisémitisme musulman » et soutenu par « une partie de la gauche radicale qui a trouvé dans l'antisionisme l'alibi pour transformer les bourreaux des Juifs en victimes de la société », ce qui constitue « la plus grande menace » qui pèse « sur le monde de paix et de liberté dans lequel ils ont choisi de vivre ». Comment en sommes-nous arrivés à une telle paranoïa ?*

---

### **Sur la ghettoïsation et l'ethnisation à marches forcées**

---

Comme il existe des ghettos, ce qui n'est pas niable, il existe une tentative des couches sociales qui le peuvent d'échapper à ces ghettos. C'est ce phénomène social tout à fait naturel qui se cache derrière la sortie d'une partie de nos compatriotes juifs des quartiers et des cités de relégation de nos banlieues. Cela veut dire qu'on ne peut le comprendre en le réduisant au ressenti d'une hostilité vis-à-vis des Juifs mais en englobant ce dernier dans un ensemble de phénomènes

bien plus vastes, la ghettoïsation des couches les plus pauvres de la société et l'ethnisation des luttes sociales. Ce ne sont pas des phénomènes neufs. Ils ont commencé avec l'immigration massive des populations, d'abord du Maghreb puis du Sahel à l'époque de Trente glorieuses et, de façon paradoxale, se sont accentués avec les crises pétrolières et la fermeture des frontières dans les années 1970.

Quand on parle de 50 000 personnes juives qui ont déménagé en Île de France ces dernières années, on se garde bien de comparer ce chiffre à celui des autres personnes – non-Juives – qui ont fui les cités et quartiers-ghettos de cette région dans le même temps. Georges Bensoussan n'en est pas à une surenchère près. Pour lui, « l'exode intérieur de nombreux Français juifs (la Seine-Saint-Denis a perdu 80 % de sa population juive en quinze ans) doit être corrélé au départ des 52 000 Juifs qui ont gagné l'État d'Israël ces seize dernières années. Sans compter le nombre, inconnu, de ceux qui sont partis ailleurs. »<sup>410</sup> Pourtant, pour rester prudent, on ne peut réduire à un seul élément les motivations qui poussent à s'en extraire, et si l'on parle de harcèlement et de violences, ce sont là des phénomènes pathologiques de rapports entre les dites communautés qui se dégradent de façon générale.

Reconnaître, comme l'a fait Manuel Valls, qu'il existe une « relégation péri-urbaine, les ghettos, voire « un apartheid territorial, social, ethnique qui s'est imposé à notre pays », c'est utile. Il serait plus utile encore de diagnostiquer les causes de ce phénomène. J'ai eu l'occasion de développer cette question dans de nombreux articles, les plus anciens lors de la

---

410. Voir « L'antisémitisme se pare désormais des oripeaux d'un antiracisme dévoyé », entretien avec Vincent Trémolet de Villers sur *FigaroVox*, le 23 avril 2018 .

révolte de Vaulx-en-Velin en 1990 et de l'incendie des banlieues de 2005, plus récemment dans des notes mises en ligne sur mon site personnel.<sup>411</sup> Certaines causes sont économiques et sociales : la relégation, par l'effet du refoulement immobilier des classes pauvres, la ghettoïsation de quartiers entiers, des villes et des banlieues, phénomène qui fait pendant au rassemblement des classes riches dans des forteresses sociales. Souvenez-vous de la chanson des Inconnus, «Auteuil, Neuilly, Passy : tel est notre ghetto»<sup>412</sup>, lancée pour rire en 1991. Derrière l'ironie, quelle vérité ! On annonce depuis des années un «plan Marshall» pour les banlieues, sans résultat. Le dernier en date, celui de Jean-Louis Borloo vient d'être repoussé d'un revers de manche par Emmanuel Macron qui a parlé avec une curieuse dérision d'un rapport de «mâles blancs.»<sup>413</sup>

Entre nous, aucun plan Marshall ne suffira tant qu'on laisse stagner la masse des personnes inscrites à Pôle emploi à 5,6 millions de nos concitoyens, mais combien ont été découragés de le faire et combien en ont été rayés fort opportunément ? Quoiqu'il en soit, ce rejet n'est pas seulement un «abandon» comme le dénonce Jean-Louis Boorlo<sup>414</sup>, cette manifestation de de laisser-faire, laisser-passar classique est un geste de mépris et d'arrogance vis-à-vis des populations reléguées et ghettoïsées,

411. Voir les articles parus dans «Publications de l'auteur touchant au sujet de ce livre», p. 7 ; ainsi que, par exemple, «Les racines du mal à l'intérieur : Vous avez-dit apartheid ?», partie du fichier «Remarques d'après-Charlie» (1), mis en ligne le 1<sup>er</sup> mai 2015 dans le Dossier *Empire, hier et aujourd'hui*, sur mon site personnel.

412. «Pas un Arabe du coin ni un Euromarché», y entend-on, LES INCONNUS, «Auteuil, Passy, Neuilly (Rap BCBG)», dans l'album *Bouleversifiant!*, 1991.

413. «Macron recadre Borloo : “deux mâles blancs” qui font un plan banlieue, ça ne marche plus», sur *Valeurs actuelles* du 22 mai 2018.

414. RACHEL GARRAT-VALCARE, «Après l'abandon de son plan banlieue, Jean-Louis Borloo tire à boulets rouges sur la politique d'Emmanuel Macron», sur *20 minutes* du 28 juin 2018.

et cela n'augure rien de bon. Cela dit, si certains quartiers connaissent, pour les jeunes, un chômage dépassant 40 % quand la moyenne nationale est à 25 %, cela induit l'idée simple que les autres 25 % s'expliquent par d'autres causes, disons des causes culturelles. Il s'agit de l'ethnicisation des luttes sociales et de la délinquance, discriminations à l'embauche en raison de la résidence et de l'ascendance, discrimination raciste au logement, contrôles policiers au faciès, négation des facettes de la personnalité culturelle et de la religion des populations venues des pays du Maghreb et d'Afrique sahélienne, retour dans la psyché collective de la vieille césure venue du temps de l'Empire colonial Français/Musulmans, exclusion sociale désormais tout aussi forte en France que celle des Noirs aux États-Unis. Ces deux séries de causes sont inséparables, elles se conjuguent et s'épaulent.

Il est faux de réduire ce phénomène complexe à ses causes économiques, comme longtemps les organisations politiques et syndicales se réclamant de la classe ouvrière l'ont fait, sans considérer le poids du passé colonial dans les rapports sociaux. Il existe pourtant un lien manifeste entre ces mouvements et le développement d'une islamophobie à contenu raciste qui puise sa vitalité dans l'inertie de la psyché coloniale. Ceux qui s'indignent que certains Musulmans de notre pays prennent la mouche lorsqu'on critique leur religion, devraient ne pas oublier ce fait patent : un Islam essentialisé est pris aujourd'hui par les courants identitaires et suprématistes, et même plus largement dans un spectre politique chargé de nostalgie impériale, comme synonyme d'Immigrés et d'Arabes ou Noirs du Sahel.

Olivier Roy dénonce cette pratique langagière spacieuse :  
«Pour beaucoup de gens, de gauche en particulier, la critique

de l'islam comme religion permet de reprendre un discours anti-immigration en le "déracialisant". Au lieu de critiquer les immigrés ou les Arabes, on se réfère aux "Musulmans", mais il s'agit bien sûr de la même population.»<sup>415</sup>

Cette «déracialisation» du discours masque en fait une ethnicisation, ou si l'on veut, une racialisation réelle de l'approche de l'islam. L'actualité récente nous en fournit un exemple éloquent. Un article intitulé «Pour éviter le génocide, il faut expulser les Musulmans» paru en 2016<sup>416</sup> vaut à son auteur un procès mené le 7 septembre 2017 devant la 17<sup>e</sup> chambre correctionnelle pour «incitation à la haine contre les Musulmans.»<sup>417</sup> Or, avant même que le tribunal ne rende son verdict, la publication responsable de cet article, *Riposte laïque*, lance aujourd'hui avec sa cousine, *Résistance républicaine*, une campagne européenne d'autocollants portant «ISLAM ASSASSIN! ISLAM DEHORS!»<sup>418</sup>

On oublie volontiers l'inertie mentale de la discrimination raciale gravée dans le marbre de la loi au temps de la colonisation, par le Code de l'indigénat. Cette loi résumait pour l'Algérie le 28 juin 1881 les principales règles discriminatoires élaborées depuis 1830, et fut ensuite étendue en 1887 à toutes les colonies. Officiellement abolie par la loi du 7 avril 1946, ses effets se prolongèrent en fait dans la pratique de l'administration, de l'armée et de la grande masse

415. OLIVIER ROY, entretien avec Mehdi Ben Smida sur *Oumma* le 11 mai 2005.

416. Tel est le titre d'un article de Maurice Lépante, un auteur qui a su choisir son pseudonyme, paru sur *Riposte laïque* le 18 juillet 2016.

417. Voir CCIF (Collectif contre l'islamophobie en France), «Un nouveau procès contre *Riposte laïque* pour incitation à la haine envers les Musulmans», sur le site *Islamophobie*, le 6 septembre 2017.

418. Voir *Résistance républicaine* du 6 octobre 2017 et *Riposte laïque* du 10 octobre 2017.

des colons, jusqu'aux indépendances. En vertu de ce régime, les «Indigènes musulmans» avaient la qualité de «sujets français», c'est-à-dire de Français sans droits politiques et soumis à une législation civile et répressive spéciale.

C'est ne rien comprendre à la schizophrénie qui règne dans notre société que de vouloir d'un côté ignorer le fait colonial et le considérer comme irrémédiablement dépassé et, de l'autre côté, réduire les luttes ouvrières à des luttes de travailleurs immigrés, et ces dernières à un effet de la religion islamique. Rappelez-vous pourtant que le coup d'envoi officiel de cette «islamisation» des luttes ouvrières fut lancé quand, à propos de la grève de Flins de février 1983, le Premier ministre d'alors, Pierre Mauroy, lançait l'accusation de la manipulation des travailleurs immigrés par «des groupes religieux et politiques qui se déterminent en fonction de critères ayant peu à voir avec les réalités sociales françaises.»<sup>419</sup>

La mayonnaise ne prit pas vraiment, mais il fallut la transfiguration de la lutte des jeunes dans les marches de 2003 et 2004 pour que les révoltes des quartiers et banlieues populaires fussent assimilées à un phénomène spécifiquement ethnique, celles des «Beurs», puis l'affaire du voile des jeunes filles de Creil en 1989 aidant, à une manifestation islamique. Nous sommes arrivés à un point où le réflexe des médias oligarchiques et de leurs spécialistes patentés est de chercher s'il y a ou non, dans toute contestation sociale, une motivation prenant racine dans l'islam.

419. Voir sa déclaration à *Nord Éclair* le 27 janvier 1983, citée dans DANIEL RICHTER, «Talbot-Poissy, du "printemps syndical" à l'affrontement racial (1982-1984)», *Plein droit* n° 76 (mars 2008).

### Sur la nouvelle peur des Barbares

«Aujourd’hui nous sommes en présence d’un autre peuple au sein de la nation française, qui fait régresser un certain nombre de valeurs démocratiques qui nous ont portés», affirmait l’ineffable Georges Bensoussan, qui vaut largement en obsession islamophobe Éric Zemmour, lors de l’émission «Répliques!» en 2015.<sup>420</sup> Les juges de la 17<sup>e</sup> chambre correctionnelle sont allés plus loin dans l’acuité conceptuelle en parlant de la «constitution de deux peuples séparés.»<sup>421</sup> Il n’est pas étonnant que le concepteur de l’idée «d’un autre peuple au sein de la nation» soit signataire de l’*Appel contre le séparatisme islamiste* déjà mentionné<sup>422</sup> qui accuse le ghettoïsé, la victime du racisme, de vouloir «séparer les races»! Projeter sur l’Autre ses propres fantasmes est, encore une fois pour l’opresseur, un moyen de justifier ses privilèges.

Il y a bien des causes sociales à la révolte de ce que l’on appelle, par une ellipse qui traduit le mépris des nantis pour les classes populaires, les cités ou les quartiers. Ce n’est pas, comme l’avance Georges Bensoussan, qu’il existe des «territoires perdus de la République», formule qui fait depuis une décennie et demi les gorges chaudes de tout l’éventail identitaire et suprématiste et a largement débordé sur la gauche, mais des territoires laissés en déshérence. Bien des gens en font le constat : «La République, écrit l’historienne Sophie Bessis, n’a pas seulement abandonné ces territoires, ghettoïsés par l’absence de transports, privés d’opportunités d’emploi, où l’école sans moyens ne peut plus remplir sa fonction d’éducation citoyenne, elle les a remis aux mains

420. GEORGES BENSOUSSAN en 2015 dans l’émission «Répliques!», p. 194, n. 355.

421. Voir plus haut, pp. 195-196.

422. Voir plus haut, p. 200.

d’associations liées aux réseaux de l’Islam politique, croyant pouvoir leur sous-traiter [...]».<sup>423</sup> Bien que le second terme de son affirmation soit quelque peu contestable, car empreint d’une exagération du phénomène de communautarisme propre aux tenants de la République assimilationniste, une chose est sûre : dans la situation où, pour paraphraser Aimé Césaire, la République est réticente à faire des descendants, aujourd’hui à la quatrième génération, «des citoyens à part entière», ne vous étonnez pas qu’ils se considèrent comme «entièrement à part.»<sup>424</sup> C’est là le cœur du problème.

Quel est «ce peuple à part», se demandera-t-on ? «Évidemment tout le monde l’aura compris, répond Mohamed Sifaoui, ce fameux peuple est constitué de ceux que Georges Bensoussan appelle les “Arabes” pour qualifier évidemment différentes ethnies et nationalités comme le ferait non pas un “historien” sérieux mais n’importe quel militant du Front national. Derrière “l’Arabe”, ce mot valise, il y a le Maghrébin, le Berbère du Rif, celui des Aurès, le Kabyle, le descendant d’Ottomans, le Turc, le Musulman, le converti, bref toute cette masse désignée comme homogène et monolithique dans ce discours nauséux. Dès lors qu’il représente une nuance, qu’il se montre trop libre, trop indépendant d’esprit, il devient soupçonnable d’avoir basculé du mauvais côté.»<sup>425</sup>

Les réactions de cette partie de la population qui, pour Georges Bensoussan, puise sa judéophobie «aux sources coraniques comme à l’histoire moderne des Juifs du Maghreb»<sup>426</sup>,

423. SOPHIE BESSIS, «Cessons d’accueillir en France les souscripteurs d’un antisémitisme érigé en doctrine d’État», *Le Monde* du 3 mai 2018.

424. Cette phrase est citée par de nombreux auteurs, mais j’avoue ne pas en avoir trouvé l’origine.

425. SOPHIE BESSIS, «Cessons d’accueillir en France les souscripteurs d’un antisémitisme érigé en doctrine d’État», cité page précédente.